



Centre de Santé du Mené

FICHE DE POSTE

**MÉDECIN GÉNÉRALISTE**



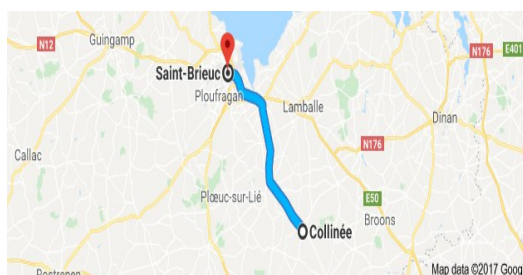
Centre  
Hospitalier  
Saint-Brieuc

### Description générale

Montage innovant: **exercice mixte hospitalier** (Centre Hospitalier de SAINT BRIEUC) **et ambulatoire** (Centre de Santé du Mené)

- Permettant une **autonomisation progressive**, en bénéficiant du cadre hospitalier et de l'accompagnement d'un médecin référent sur chacun des 2 site
- Sur un statut de **salarié avec possibilité d'évolution vers un statut libéral**
- Avec un exercice partagé, en alternance 1 semaine sur 2, sur une période d' **un an**, potentiellement renouvelable. Le planning d'activité est établi conjointement par les médecins référents de chaque site, en concertation avec le titulaire du poste .

Ce poste est proposé à un médecin titulaire d'un **doctorat en médecine générale** français ou équivalent, inscrit à l'Ordre des médecins.



Contact: [sandrine.kerambrun@hospitaliersdarmor.fr](mailto:sandrine.kerambrun@hospitaliersdarmor.fr)  
02 96 01 73 11

**PRATICIEN HOSPITALIER CONTRACTUEL 50%**  
**AU CENTRE HOSPITALIER DE SAINT BRIEUC**



Description de l'établissement

Le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc, Pôle de référence du Territoire de Santé n°7 de la Région Bretagne et établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor, est, par sa capacité (1317 lits et places), son activité et son plateau technique, le troisième établissement public de santé breton, après les CHRU de Rennes et Brest. Il dispense des soins spécialisés pour l'ensemble du territoire et du département.

- toutes spécialités sauf Neurochirurgie et Chirurgie Cardiaque
- plateau technique complet (scanners, IRM, PET-scan...).
- lits et places: 807 en MCO, 40 en SSR et 484 en EHPAD
- 80 000 séjours et séances
- 78 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques

Missions du poste

Recruté sur un statut de **praticien hospitalier contractuel** à 50%, le médecin généraliste intervient au sein du secteur d'hospitalisation conventionnelle et programmée de chirurgie (chirurgie orthopédique et traumatologique, chirurgie vasculaire et thoracique, chirurgie ORL). Il a pour mission d'assurer la prise en charge globale des patients hospitalisés sur un secteur de 27 lits, représentant environ 15 patients nécessitant une prise en charge médicale globale.

Il exerce son activité en relais de la prise en charge chirurgicale et anesthésique post opératoire. Il bénéficie de l'accompagnement d'un médecin hospitalier référent temps plein (généraliste ou anesthésiste) et, si besoin, du recours à l'équipe mobile gériatrique et à l'avis des infectiologues. La prise en charge des urgences vitales est assurée par l'équipe du SAMU.

- Il est responsable du suivi médical des patients par des examens cliniques réguliers.
- Il décide d'une prise en charge spécifique et si besoin oriente vers un autre service,
- Il effectue les prescriptions médicales nécessaires (prescriptions informatisées),
- Il est en charge du dossier médical informatisé du patient et se doit de le tenir à jour.
- Il participe aux staffs de spécialité (chirurgie vasculaire et thoracique/ chirurgie orthopédique) et aux activités du service (revues de morbi-mortalité, recherche clinique...).

La permanence des soins (nuit – samedis après-midi – dimanche et férié) au bénéfice des patients de chirurgie est assurée conjointement par l'anesthésiste de garde, le chirurgien d'astreinte, et si besoin, par l'urgentiste de garde.

Toutefois, le médecin généraliste peut participer, sur la base du volontariat, à la permanence des soins en assurant des gardes dans le service des urgences (secteur médecine), en veillant à une planification qui n'impacte pas l'activité au Centre de Santé du fait de la pose d'un repos de sécurité.

Conditions de travail

Quotité de travail: 50%

Rémunération nette annuelle : 22 770 € (indemnisation gardes en sus)

Temps de travail: Amplitude maximale de travail de 8h30/ 18h30 - décompte du temps de travail en jours (réf 2017 : 105,5 J pour 50%) -

Participation à l'activité le samedi matin (à tour de rôle avec les autres médecins affectés à la prise en charge globale des patients)

Nombre de jours de CA/RTT annuel: 22 pour 50% (12,5+19,5)

Formation: 7,5 J/an pour 50%

Les conditions d'exercice sont facilitées par la prise en compte anticipée de l'organisation logistique (accès au self, parking, téléphonie...)

## MÉDECIN SALARIÉ 50% AU CENTRE DE SANTÉ DU MENÉ



Centre de Santé du Mené

### Description de l'établissement

La commune Le Mené est née du regroupement de 7 communes. Commune nouvelle, dynamique, le Mené est située à ½ heure du Centre Hospitalier de Saint Briec, ½ heure du littoral et 1 heure de Rennes.

Le Centre de Santé du Mené se situe dans les maisons de santé de Plessala et Collinée faisant partie de la commune de le Mené. Il constitue un Pôle de santé commun à trois communes, depuis 7 ans. Lieu de soins de proximité ouvert à tous ceux qui le souhaitent, sa mission est de dispenser des soins coordonnés permettant une prise en charge globale de la santé des patients. Le Centre de Santé fait pleinement partie des moyens concourant à la couverture sanitaire du secteur:

- Consultations de médecine générale sur rendez-vous pendant les heures d'ouverture du centre,
- Régulation et accueil des urgences pendant les heures d'ouverture,
- Visites à domicile, sur demande et suivant l'appréciation par les médecins de l'état de santé du demandeur (uniquement pour les patients dans l'incapacité de se déplacer).

### Position du poste

Le médecin, titulaire d'un doctorat en médecine générale français ou équivalent, est **salarie** du Centre de Santé, géré par le Centre Communal d'Action Sociale du Mené. Il est inscrit à l'Ordre des médecins.

Il est placé sous l'autorité du directeur du CCAS. Il travaille en concertation avec le médecin généraliste référent et maître de stage universitaire qui est joignable selon des modalités pré-définies (staff, téléphone, mails,...).

Il travaille en coopération avec les professionnels médicaux et/ou paramédicaux du Pôle de Santé, avec les professionnels médicaux et/ou paramédicaux qui exercent en libéral et avec les professionnels des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes du territoire.

Il est tenu à des transmissions orales, écrites, à être joignable et à assister aux réunions auxquelles il est convié.

### Missions du poste

Il est responsable du suivi médical des patients par des examens cliniques réguliers.

Il décide d'une prise en charge spécifique et si besoin oriente vers une prise en charge extérieure.

Il est responsable de toutes les prescriptions médicales ordonnées au patient.

Il est en charge du dossier médical informatisé du patient et se doit de le tenir à jour.

Il assure des soins de prévention et une activité de dépistage, dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Il actualise ses connaissances et ses compétences à raison de 20 h/an pour un équivalent temps plein.

Il peut être amené à prendre en charge des patients de la commune dont le médecin traitant est absent.

Il participe à la permanence des soins en assurant des gardes à la Maison Médicale de Loudéac (1 garde mensuelle 20h/23h et 2 gardes de week-end/an).

### Conditions de travail

Quotité de temps de travail: 50%

Exercice au sein des Maisons de santé du Mené (cabinets médicaux équipés) ou au domicile des patients et interventions en EHPAD

Horaires d'ouverture du CMS: du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

Les visites à domicile peuvent être organisées soit quotidiennement soit deux fois par semaine.

Secrétaire, matériel informatique et accès internet, logiciel métier, téléphone portable ...

Rémunération selon grille de la fonction publique territoriale au grade de Médecin H8B1 (24 000 € nets annuels pour une quotité de travail de 50%) et régime indemnitaire pour les gardes.

Permis de conduire et véhicule indispensable. Indemnités kilométriques pour visites à domicile et déplacements sur le territoire du Mené.

Le professionnel devra attester d'une assurance en responsabilité civile professionnelle.